

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET**

« Etude des réseaux de distribution de l'énergie électrique de la ville de Brazzaville, en vue de sa réhabilitation, renforcement et développement »

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, le Gouvernement de la République du Congo a prévu dans son budget 2008 un financement, pour recruter un consultant de réputation internationale pour réaliser l'étude des réseaux de distribution de l'énergie électrique de la ville de Brazzaville, en vue de sa réhabilitation, renforcement et développement.
2. L'objectif de l'étude est (i) faire l'étude des réseaux de distribution de l'électricité de la ville de Brazzaville en vue de proposer les schémas types des postes, l'emplacement optimal des postes de distribution tenant compte de la répartition des populations et de leur consommation, les travaux de réhabilitation et de développement à réaliser, (ii) proposer les outils et équipements nécessaires pour une gestion informatisée de l'exploitation des réseaux basse tension et moyenne tension intégrant le projet de cartographie en cours, (iii) élaborer un plan directeur de développement des réseaux de distribution à l'horizon 2011, 2015 et 2025, (iv) définir les caractéristiques et les traces de la liaison 30 KV entre les pistes C et la future piste THT de Djiri.

La durée de la mission est estimée à quatre (04) mois.

3. Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc).
4. Les consultants intéressés à la présente mission peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 9 h à 16 h, du lundi au vendredi.
5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **mercredi 17 décembre 2008** à l'adresse suivante :

**PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)**

Enceinte Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget

EX-Immeuble BCC, 3<sup>ème</sup> étage, Bâtiment annexe

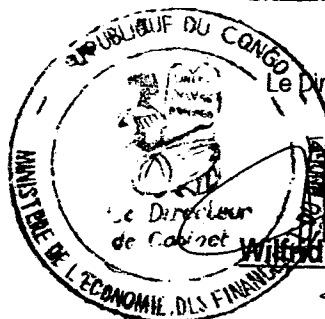
Avenue FOCH, Centre Ville, BP 2074 - Brazzaville

Tél (242) 81 04 38, Fax : 81 56 24

REPUBLIQUE DU CONGO ;

ou envoyer à l'e-mail ci-après : [uceppurac2003@yahoo.fr](mailto:uceppurac2003@yahoo.fr)

Brazzaville, le 27 Novembre 2008



Le Directeur de Cabinet

**Wilfried Albert OSSIE**

CABINET

COMITE DE GESTION DES FONDS PPTE

PROJET D'URGENCE DE RELANCE  
ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES

Unité de Coordination et d'Exécution  
de Projet

**PROCES VERBAL D'APPROBATION DU RAPPORT ANALYSE  
ET DEVALUATION DES DOSSIERS DE MANIFESTATION  
D'INTERET EN VUE DE LA CONSTITUTION D'UNE LISTE  
RESTREINTE RELATIVE A L'ETUDE DES RESEAUX DE  
DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE DE LA VILLE  
DE BRAZZAVILLE, EN VUE DE SA REAHABILITATION,  
RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT**

L'an deux mil neuf et le quatorze janvier, s'est tenue dans la salle de conférence du Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC), la séance de travail relative à l'examen et l'approbation du rapport de la commission restreinte d'analyse des dossiers de manifestation d'intérêt relatifs à l'étude des réseaux de distribution de l'énergie électrique de la ville de Brazzaville en vue de sa réhabilitation, renforcement et développement.

Etaient présents :

1. **M. NGOULOU Félix**, Conseiller Spécial du Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Président de la Commission d'analyse et d'évaluation des offres ;
2. **M. Germain KIAMBA**, Coordonnateur du PURAC, membre de la Commission ;
3. **M. KIBILA Auguste**, Conseiller Financier du Directeur Général de la Société Nationale d'Electricité (SNE) , Membres de la Commission ;
4. **M. DYBANTSA Aimé Frédéric**, Chargé de Mission du Directeur Général de la SNE, Membres de la Commission ;
5. **M. TCHAKALA Emile**, Conseiller à l'Energie du Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Membre de la Commission;

6. **OCKONDZA Toussaint**. Chef de Service à la Direction de l'Équipement et des Services Généraux au Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget ;
7. **M. MOROSSA Fulbert**. Spécialiste en Passation de Marchés du PURAC. Membre de la Commission.

Excusés :

1. **M. ODOU Xavier Cyrille**, Chef de Service à la Délégation Générale des Grands Travaux, Vice-Président de la Commission ;
2. **IBARA Joseph**, Conseiller Économique du Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Membres de la Commission.

Après la vérification des présences, Monsieur NGOULOU Félix, Président de la Commission d'analyse et d'évaluation des offres demandé à Monsieur Fulbert MOROSSA, rapporteur de la commission restreinte d'analyse des dossiers de manifestation d'intérêt de présenter le rapport y relatif.

Prenant la parole, Monsieur Fulbert MOROSSA a signalé que l'appréciation des dossiers de manifestation d'intérêt a été faite en tenant compte de l'expérience de chacun des huit cabinets dans la réalisation des études des réseaux de l'énergie électrique et des études de plan et ou des schémas directeurs dans le secteur de l'énergie électrique. C'est ainsi que sept (7) des huit (8) cabinets ont été retenus sur la liste restreinte. Il s'agit de :

1. SOLENER TECHNOLOGIE, de nationalité Sénégalaise ;
2. MVV DECOM, de nationalité Allemande ;
3. FICHTNER SOCIÉTÉ AFRICAINE D'INGÉNIERIE SPRL (FICHTNER SAI), de nationalité Congolaise (RDC) ;
4. INNOVATION ENERGIE DEVELOPPEMENT (IED), de nationalité Française ;
5. STUDI INTERNATIONAL, de nationalité Tunisienne ;
6. BUREAU D'ÉTUDE ET DE DEVELOPPEMENT (béd), de nationalité Congolaise (RDC) ;
7. GROUPEMENT COMETE INTERNATIONAL et C&A ASSOCIÉS, de nationalité Tunisienne.

Après avoir fait quelques observations de forme, les Membres de la Commission d'analyse et d'Évaluation des Offres ont approuvé le rapport de la commission restreinte. Aussi, ont-ils demandé au PURAC de transmettre ledit rapport au Président du Comité de Gestion des Fonds PPTE pour validation avant la transmission de la Demande de proposition aux sept (7) soumissionnaires retenus sur la liste restreinte.

Fait à Brazzaville, le 14 janvier 2009

Les Membres de la Commission

<b>Pour le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique</b>	
Conseiller Spécial. Président de la Commission  <b>NGOULOU Félix</b>	Conseiller à l'Energie  <b>TCHAKALA Emile</b>
<b>Pour la Société Nationale de Distribution d'Electricité (SNE)</b>	
Chargé de Mission  <b>DYBANTSA Aimé Frédéric</b>	Conseiller Financier  <b>KIBILA Auguste</b>
<b>Pour le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget</b>	
Chef de Service  <b>OCKONDZA Toussaint</b>	
<b>Pour le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés</b>	
Le Coordonnateur  <b>Germain KIAMBA</b>	Le Spécialiste en Passation de Marchés  <b>Fulbert MOROSSA</b>